

PV SYNTHETIQUE de la séance du conseil municipal du 27 mai 2009 à 19 heures**1 - 2009 - 05 - 020 - ADMINISTRATION GENERALE****AFF. 481****JURY CRIMINEL – résultat du tirage au sort pour 2010**

Nom patronymique Nom d'épouse	Date et lieu de naissance N° du département	Adresse complète	profession
Prénom HUYGHE Christophe	16/06/1970 – Nieupoort 99 Belgique	20 rue de la Gare 59470 ESQUELBECQ	enseignant
MISSIAEN OLLIVIER Viviane	25/01/1959 – Chatillon sur Seine 21	5 rue des Chênes 59470 ESQUELBECQ	Secrétaire
JOOSSEN Marie-Ange	12/11/1964 – Lille 59	9 rue du Souvenir 59470 ESQUELBECQ	Secrétaire médicale
WALLET Stéphanie	29/10/1984 – Calais 62	27, rue de Wormhout Appartement A 59470 ESQUELBECQ	? (non contactable)
HANIN Thierry	08/09/1957 – Saint Omer 62	173 rue de Bergues 59470 ESQUELBECQ	Responsable de commerce
MASSA Joël	20/12/1950 – Coudekerque- Branche 59	29, vallée de l'Yser 59470 ESQUELBECQ	Pré retraité de l'amiante

2 - 2009 - 05 - 020 - ADMINISTRATION GENERALE**AFF 482****RAPPORT du SIABY pour l'exercice 2007**

Le SIABY –Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de l'Yser, a pour vocation l'entretien des berges de l'Yser et de ses affluents directs ainsi que la lutte contre le rat musqué sur ce même secteur. Mr le Maire rappelle que la réglementation sur le piégeage du rat musqué a changé : la dératisation chimique est interdite ; seul les piègeurs formés pour ce genre d'intervention sont autorisés à éradiquer les rats musqués.

3 - 2009 - 05 - 022 - FINANCES**AFF 483****TAXE D'URBANISME – remise gracieuse sur pénalités de retard**

Il est très rare que nous ayons à délibérer pour ce genre d'affaire. Il semblerait que la situation de crise soit la conséquence directe de ce phénomène. Aujourd'hui, pour cette même raison, 2 personnes sollicitent un échelonnement du paiement de la taxe.

4 - 2009 - 05 - 022 / 70 / 82 - FINANCES / LOGEMENT / AFF. FONCIERES**AFF. 484****Demande d'acquisition de logement par 2 locataires de la Maison Flamande – VENTE du terrain d'assiette à la MAISON FLAMANDE**

Le 1^{er} janvier 1990 la Maison Flamande et la commune d'Esquelbecq ont signé d'un commun accord un bail emphytéotique de 56 ans (échéance au 31.12.2044) pour l'occupation de terrains sur lesquels des logements sociaux ont été construits –rues de Bissezele, Valentin De Pardieu et Philippe de Guernonval. Deux locataires ont fait une demande d'accession à la propriété sur le logement locatif qu'ils occupent, Mr DRINKEBIER et Mr LANDRY. Pour que la transaction puisse être effective, il faut auparavant que Mr DRINKEBIER et Mr LANDRY confirment auprès de la Maison Flamande, leur souhait d'acquiescer leur logement. Le Conseil Municipal accepte la vente du terrain d'assiette des 2 logements à raison de 73.70 € / m² x la surface du terrain d'assiette x durée du bail restant à couvrir.

5 - 2009 - 05 - 022 / 90 - FINANCES / AFFAIRES ECONOMIQUES**AFF. 485****Relance économique – participation financière de l'Etat (Fonds FISAC) et de la Chambre de Commerce de Dunkerque (CCID)**

Rappel : le 22 mars 2006, le Conseil Municipal a décidé de lancer un programme d'actions innovantes et durables afin de favoriser la relance économique du commerce de proximité sur la commune. L'Etat, par les fonds FISAC, ainsi que la Chambre de Commerce de Dunkerque participent financièrement à cette relance par un programme d'actions qui a débuté en juin 2006 et s'étale sur 3 ans (signalétique trilingue, marchés du terroir, Nocturnes, 'la semaine au fil de l'Yser', les animations de Noël et Pâques, et le parking complémentaire à la Chênaie).

A – fonds FISAC : L'Etat accorde une subvention, entre 15 et 50 % selon les actions (15 % sur la signalétique, 20% sur l'investissement et 50% sur le fonctionnement). Pour la dernière tranche de travaux, la commune sollicite une subvention de 65 860 € sur un montant d'actions HT de 249 353 €.

B – Chambre de Commerce de Dunkerque accorde une subvention de 14617 €.

6 - 2009 – 05 – 022 / 21 – FINANCES / ENSEIGNEMENT

AFF. 486

CONSTRUCTION DE L'ECOLE HQE –

Lors de sa séance du 18 septembre 2008, le conseil municipal a décidé de contracter avec les Cabinets AVIENCE et SYMOE pour le marché d'études préalables, représentant 34 500 € HT, et à solliciter l'aide financière du Conseil Général (80%) pour cette étude. Les études préalables sont bien avancées et il s'avèrera nécessaire de poursuivre avec les cabinets AVIENCE et SYMOE car ce dossier est très complexe et les travaux liés à la Haute Qualité Environnementale sont à la hauteur de cette complexité.

Le Conseil Municipal décide de poursuivre les études préalables avec les cabinets AVIENCE et SYMOE, de lancer l'appel à la concurrence pour la Maîtrise d'œuvre relative aux travaux proprement dits, et à signer le contrat avec le mieux disant, de phaser les travaux sur 2 ou 3 ans et de solliciter l'aide de l'ETAT (DGE).

7 - 2009 – 05 – 022 / 82 – FINANCES / AFF. FONCIERES – URBANISME

AFF 487

Budget annexe ZAC Urbaine – démarrage de l'opération : acquisition d'une parcelle de terre – financement.

Lors de la séance du 30 mars dernier le conseil municipal a opté pour la création d'un budget annexe intitulé ZAC Urbaine afin d'y inscrire toutes les opérations liées à l'aménagement de la ZAC et de l'abonder de 6000 € afin de régler les premiers frais d'études et de géomètre. Aujourd'hui un terrain de 1200 m² situé dans le périmètre de la future ZAC est mis en vente par les conjoints VANERSEECKE La commune pourrait l'acquérir pour le prix de 10 000 € (valeur conforme à l'estimation des domaines). Le conseil municipal décide soit de contracter un emprunt soit de solliciter une avance communale.

8 - 2009 – 05 – 022 – FINANCES

AFF. 488

DECISION MODIFICATIVE n° 2 après Budget Unique 2009 et budget annexe

1. ZAC urbaine : abondement d'une somme de 11000 €
2. Budget communal : avance consentie au budget de la ZAC, de 11000 €
3. Ouverture d'une ligne de trésorerie sur budget communal d'un montant maximal de 360000 €

9 - 2009 – 05 – 82 – URBANISME

AFF. 489

PLU – résultat de l'enquête publique consécutive au projet de construction d'un terrain de foot synthétique

Recomposition du zonage : une partie de la zone NC devra être intégrée à la zone NDb à vocation de loisirs et adaptation du règlement de la zone NDb.

10 - 2009 – 05 – 95 – TOURISME

AFF 490

Projet de labellisation d'ESQUELBECQ en "VILLAGE PATRIMOINE"

Les communes souhaitant obtenir le label "village patrimoine" doivent répondre à des critères de sélection très stricts et s'inscrire dans une démarche de *qualité et de bonne conduite* :

Critères positifs	Critères négatifs
Qualité architecturale (patrimoine flamand et remarquable, petit patrimoine : cimetière militaire, chapelles, moulins...)	Nuisances en centre ville : bruit, vision, odeurs...
Qualité urbanistique (enfouissement des réseaux, esp. Verts, place du village, entrées du village...)	Affichage publicitaire intempestif
Qualité paysagère (bocage, wateringues...)	Manque de propreté
Savoir-faire, fête et traditions (géant, estaminets, fêtes traditionnelles, lieux de pratique de jeux traditionnels...)	Non intégration paysagère des stations d'épuration
Offre de loisirs (fêtes locales) et tissu associatif	Insécurité des axes routiers traversant le village
Offre touristique (OT, hébergements, restaurants, randonnées...)	Axes routiers ou ferroviaires polluant le paysage
Mobilisation de la municipalité et des acteurs locaux (associations)	

Le conseil municipal décide d'adhérer au projet de labellisation "VILLAGE PATRIMOINE", d'accepter le principe d'une participation financière pour la promotion du produit, de mettre en place un circuit de découverte du village en partenariat avec l'OT d'Esquelbecq, de respecter la démarche de "qualité" et de "bonne conduite" préconisée et de signer la convention avec les Pays de Flandre.

12 - INITIATIVES DES ELUS

Mr le Maire retrace les contacts qu'il a eus dernièrement avec les représentants de la Poste : Mr THIRION, Mme PELLEGRINO et Mr DELAHAYE. Il s'avère que l'agence d'ESQUELBECQ n'est plus suffisamment 'rentable' pour y maintenir l'amplitude des horaires d'ouverture.

L'extension de la commune à court terme, 2300 hab aujourd'hui, nécessitera le besoin d'un service postal. J'ai souhaité qu'un essai soit réalisé en modifiant légèrement les horaires sans rien enlever à l'amplitude (18h45 sur une semaine).

Le sujet fait débat autour de la "désertification" postale et de ses conséquences sur les populations rurales.

Quelques informations ou rappels relatifs aux manifestations à venir sont données :

- prochain week end : vendredi matin – Plaine au Bois à 10h15 pour les lycéens, en présence des anciens combattants et des Adjoints. Plusieurs collèges et lycées sont concernés par cette journée de mémoire, dont notamment les collèges d'Estaires et Hazebrouck, le Lycée professionnel de Oignies, les lycées Jean Bart, Europe, Angellier...
 - o but : réconciliation par le biais de la jeune génération allemande
 - o les allemands sont associés à cette manifestation (pour la 1^{ère} fois)
 - o organisateur : Rectorat en partenariat avec un professeur d'histoire du lycée Jean Bart
 - o accueil à 10h15 puis visite de la grange, du belvédère et dépôt de gerbes au son d'une cornemuse jouée par un jeune allemand basé à Lille (Forces européennes)
 - o présentation de l'historique des faits en 1940, par un représentant du site de la Coupole
 - o prise de parole par le Recteur, suivi de Christian Delassus puis de Mr le Maire
 - o réception salle de la Chênaie.
- Concert donné par l'harmonie de Wormhout vendredi à 20h, salle de la Briqueterie
- Samedi après midi : visite de la Chênaie par Mr DEROSIER, Président du Conseil Général en vue des élections européennes. A cet effet une exposition photos des réalisations financées par l'Europe sera présentée.
- Samedi soir : repas du foot (moules frites) et spectacle "pour Zoé" à la Maison du Westhoek
- Dimanche : foot
- Lundi (Pentecôte) : fête du beurre et du fromage à DIKSMUIDE.

La séance est levée à 21 h 30